

Rentrée scolaire 2013: des nouveautés à appréhender !

Il y a les nouveautés qui guident nos actions

Le 1^{er} août 2013 aura été une date particulière pour le sport vaudois alors même que l'événement est passé inaperçu ! En effet, c'est le jour de la fête nationale qu'est entrée en vigueur la nouvelle loi sur l'éducation physique et le sport. Ce nouveau texte, qui remplace celui de 1975, est d'une importance toute particulière pour l'éducation physique et sportive puisqu'il confirme la dotation horaire des trois périodes hebdomadaires obligatoires à tous les degrés de la scolarité, exception faite des écoles professionnelles.

Il y a les nouveautés que l'on doit assimiler

Cet été aura aussi vu l'entrée en vigueur d'une autre loi d'importance pour l'école vaudoise, la LEO. Ce texte nous amène à nous familiariser avec de nouvelles notions. L'école enfantine, désormais obligatoire, nous oblige à compter le nombre d'années scolaires jusqu'à 11. Il faudra aussi assimiler le fait que les élèves de 7^e et 8^e (ex 5^e et 6^e) sont maintenant intégrés au degré primaire et que le degré secondaire ne compte plus que deux voies. Il faudra sans doute un peu de temps pour nous adapter et ce, à commencer par un nouveau vocabulaire : VP, VG, OCOM, etc.

Il y a les nouveautés qui vont changer nos manières de travailler

Cette rentrée c'est aussi celle de nouveaux moyens d'information et d'évaluation en éducation physique et sportive pour le premier cycle primaire. Les enseignants et enseignantes de ces années ont désormais un nouveau document à disposition pour communiquer aux parents le travail effectué en salle de sport. Et, afin de préparer au mieux cet enseignement, une planification annuelle, facultative, a été élaborée afin de respecter au mieux les objectifs du PER.

Et puis, **il y a les nouveautés à venir** comme le règlement d'application de la loi sur l'éducation physique et le sport qui contient les dispositions de la mise en œuvre de la loi. Ce document, élaboré par le Service de l'éducation physique et du sport, devrait faire son entrée d'ici la fin de l'année. Le mois de janvier devrait voir l'arrivée d'un guide des mesures de sécurité mis à jour alors que la rentrée scolaire 2014 devrait quant à elle être marquée par l'introduction de nouveaux moyens d'évaluation de l'EPS pour le deuxième cycle primaire et pour le cycle secondaire.

Il y a, à travers ces exemples, matière à penser que l'année scolaire qui vient de débiter sera chargée. Mais après tout, enseigner n'est-ce pas s'adapter ?

Raoul Vuffray
Adjoint pédagogique

Sommaire

2 ESPACE RYTHMIQUE

- La rythmique à la rescousse d'une classe primaire

6 ESPACE INFO

- De nouveaux moyens d'évaluation en EPS au premier cycle primaire

9 ESPACE LÉGISLATIF

- La nouvelle loi sur l'éducation physique et le sport est en vigueur

10 ESPACE PRATIQUE

- Les journées cantonales de sport scolaire 2013 - 2014
- La journée suisse de sport scolaire 2014 à Obwald

12 FORMATION CONTINUE

- HEP, ASEP, J+S



Gestion de classe au premier cycle primaire

La rythmique à la rescousse

Annick Carrard

Rythmicienne

Quels outils pédagogiques peut-on proposer aux enseignants d'une classe de 3^e année HarmoS qui se distingue dans le collège par les décibels émis et dans laquelle les enfants dont « on ne peut pas faire façon » se livrent à des bagarres récurrentes ? Confronté à cette situation, le directeur d'un établissement primaire vaudois n'a pas hésité à prendre des décisions rapides afin de venir en aide aux enseignants et par là, aux enfants. Pour ce faire, il s'est adressé à Mme Pfistner, intervenante spécialisée dans le désamorçage de la violence, les relations humaines et l'éducation sociale auprès d'Espace Ressources. Cette spécialiste, qui est intervenue dans la classe ainsi qu'auprès des parents, a demandé à la direction si les enfants pouvaient bénéficier de périodes de rythmique afin de vivre des activités corporelles et musicales. Le directeur ayant accédé à cette demande, les élèves ont pu bénéficier des compétences de Mme Annick Carrard, rythmicienne, durant deux périodes par semaine. C'est cette expérience que cette professionnelle propose aux lecteurs d'EsPaceS pédagogiques de découvrir dans les pages qui suivent.

Le cadre dans lequel ce projet devait s'inscrire et en particulier les objectifs qui étaient visés ont été décrits par le directeur de l'établissement scolaire dans un email adressé aux enseignants et doyennes concernés dont voici un extrait.

« Mme B. (mardi), M. G. et/ou Mme C. (jeudi) assistent et/ou participent à la leçon. Une des deux périodes peut être prise en lieu et place de la gym, l'autre est à répartir sur les autres disciplines ; je laisse aux enseignants la gestion qui leur semble la plus adéquate. Les buts et objectifs seront définis entre les maîtres de classe et Mme Carrard, mais j'en évoque toutefois quelques-uns : possibilité pour les maîtres d'observer leurs élèves avec un regard plus large que ce qui est possible lorsque l'on enseigne ; distinguer des pistes pour aider, au retour en classe, à la gestion de l'espace, à la structuration des élèves ; bénéficier d'un regard d'une spécialiste sur la dynamique de groupe et sur quelques individualités ; permettre à plusieurs élèves en manque de coordination, de latéralisation et de structure de combler ce « retard » ; offrir un moment propice aux élèves pour créer un moment de collaboration hors du local classe ; (...) ».

Les enfants, acteurs de la dynamique de groupe

Ma première approche avec ces enfants a été la liste de classe. En effet, la majorité des élèves étaient issus des différentes classes enfantines de l'établissement. J'ai ainsi pu les reconnaître à leurs prénoms, les ayant suivis durant deux ans. Certains évoluaient harmonieusement, prêts à vivre la musique et les mouvements en nuanciant leur énergie, prêts à s'investir, à collaborer ou à apprendre alors que pour la majorité des autres, l'écoute, l'attention ou le respect des consignes et des règles étaient insuffisants ! Si, lorsqu'ils étaient en enfantine, les élèves au comportement « excessif » étaient pris dans une dynamique de groupe stimulante qui permettait

d'avoir des classes qui fonctionnaient bien, il en était tout autre pour le groupe dans lequel allait se dérouler mon intervention. Les excès ou les « disfonctionnements » touchaient de nombreux enfants, rendant ainsi le travail des enseignants nettement plus ardu.

Première rencontre de l'année

A leur arrivée, l'excitation était à son comble et l'ambiance me semblait éclatée. Presque chaque enfant, comme un petit pétard prêt à exploser, participait à l'effervescence. L'étonnement de retrouver l'atmosphère de leurs années d'école enfantine dans cette salle de rythmique où ils avaient vécu des jeux corporels et musicaux a permis de



créer tout de suite un moment d'apaisement. La réalité de la classe a cependant vite repris ses droits et il n'a pas fallu longtemps pour que la « gabegie » rende difficile le travail en commun.

Que faire ? Des questions m'ont alors assaillies. Y a-t-il chez certains élèves un besoin de régression, une sorte de refus de grandir ? Depuis quand n'ont-ils pas apprécié

un vrai silence ? Comment peuvent-ils se mobiliser pour travailler en classe s'ils entretiennent ce feu et cet esprit de contradiction ? Quelle est leur perception du plaisir, comment se représentent-ils le bien-être ? Comment les aider à se connecter à leurs sens, à trouver un ancrage corporel et mental, afin qu'ils puissent ensuite être attentifs aux autres et s'investir dans leurs apprentissages ?

Des intentions qui se dessinent

Pour que l'on parvienne un jour à instaurer de la cohésion dans ce groupe, il fallait que chacun trouve un sens à son engagement avec les autres et qu'il y prenne plaisir. Nous avons donc commencé avec des jeux connus, faciles et ludiques comme des jeux de poursuites, des jeux de statues ou des jeux de rôles. Certes, le niveau sonore suscité par l'intensité des émotions était à la limite du supportable au début, mais tant pis ! Ce moment de régression était certainement un



passage obligé. Très vite, le silence créé par la fatigue corporelle et émotionnelle ainsi que par l'apparition de ballons de baudruche contrastait avec l'excitation qui avait précédé. Les enfants se sont laissés prendre par l'atmosphère et les mélodies jouées au piano. Des motifs musicaux expressifs s'enchaînaient et se répétaient, correspondant à des mouvements variés proposés par les enfants. Pour ce jeu de devinettes musicales, j'insistais pour que chacun utilise l'énergie appropriée au mouvement et agisse avec précision. Quelle magie lorsque tous les enfants, silencieux, laissaient le ballon tomber sur le sol en le regardant sans bouger au son du piano accompagné par les mots scandés « il tom-be-par-terre » !

J'ai alors profité de cette qualité d'écoute pour proposer une chanson simple, accompagnée d'un enchaînement de mouvements nécessitant la maîtrise des ballons de baudruche. La plupart des enfants ont alors oublié leurs jeux parasites, se laissant emporter par l'atmosphère. Ils

ont aimé ensuite exécuter cette « chorégraphie » sur une musique péruvienne chaleureuse.

Premiers constats

Tout cela ne suffit pas à toucher tous les enfants, dont certains recommencèrent aussitôt à vivre bruyamment des épisodes parasites avec un ou deux camarade-s. Il m'est apparu alors nécessaire d'ajouter un aspect indispensable ; un jeu « théâtral », une histoire.

Toucher l'imaginaire

Comment des enfants au comportement ressemblant à celui des adolescents allaient-ils accueillir une histoire ? A ma grande satisfaction, ils se laissèrent, à leur insu, imprégner par les personnages et leurs aventures. Alors que le ballon de baudruche représentait l'oeuf manipulé par un petit dragon vert, les « frites » de la piscine symbolisaient quant à elles les couverts avec lesquels il allait faire des bêtises sur la table du petit déjeuner (cf « *Le petit dragon vert* » - références en fin d'article). Alternier le mouvement du puissant petit dragon qui frappe fort sur le sol avec la « frite » et une posture de relaxation - respiration consciente, entortillé librement autour de l'objet, impliquait pour chaque enfant, de mesurer son énergie. Ces moments musicaux réalisés seuls alternaient avec des moments durant lesquels s'organisait une bataille à deux ou une sculpture immobile à plusieurs.

Un besoin de reconnaissance

Pour maintenir leur présence avec nous, je m'adressais personnellement à chaque élève pour leur exprimer ce que je ressentais d'eux, leur dire ce que j'observais de positif et ce que je leur demandais d'améliorer. Chacun était à tout moment mis en valeur par mes commentaires. C'est la magie du regard positif de l'adulte sur des enfants qui ont un énorme besoin de reconnaissance.

Des règles simples aux exigences plus complexes

S'il était nécessaire de canaliser à nouveau l'excitation qui rejaillissait, nous retrouvions un des épisodes précédents. L'alternance de ces atmosphères aux dynamiques contrastées était importante pour avancer. Oui, même une certaine excitation était autorisée ! Même si la fatigue poussait les plus énergiques à s'arrêter à la fin de la musique, les enfants se sentaient synchronisés avec les autres et avec les activités du groupe. Ils découvraient, je pense, qu'il est possible et même agréable de s'adapter à des règles communes.

Lorsque je sentais que je pouvais leur faire confiance, je proposais d'augmenter la difficulté : une balle de jonglage remplaçait alors le ballon de baudruche. Réaliser la « chorégraphie » connue en améliorant progressivement sa maîtrise de la balle apportait une grande satisfaction. C'était le chemin vers une plus grande estime de soi.



Jouer ensemble

La vigilance de chaque enfant était indispensable dans certains jeux. Lorsque quatre « frites » étaient posées verticalement comme des arbres, chacune tenue par un enfant qui devait, selon une cadence régulière du piano, la lâcher pour aller retenir celle du voisin de droite, puis encore de celui de droite, il fallait de l'écoute, une belle maîtrise de son énergie corporelle et une attention à l'autre et à l'espace environnant ! Les autres enfants, assis en spectateurs, s'identifiaient aux acteurs avant de prendre part à l'action.

Exprimer et symboliser

Dans cette phase du travail, il me paraissait important de nous arrêter pour partager des observations et les écrire sur un papier bristol, rituel que nous allions tenter de réaliser durant les premières semaines à la fin de chaque rencontre. Les enfants écrivaient ou dessinaient des sortes de symboles représentant les « outils » de leurs réussites (une oreille, une main, un coeur, un ballon



de baudruche, des notes de musique), la sensation apportée (une bougie, un sourire) ou encore une image de l'histoire qui nous avait accompagnée (un dragon, un oeuf, un couteau, un arc-en-ciel, un hamac). Ce moment était propice aux échanges verbaux et aux messages positifs. Je guidais la conversation afin que nous puissions parler des activités appréciées et exprimer les moyens de nos réussites.

Un autre regard

La présence de l'enseignant titulaire de la classe, référence quotidienne des enfants, me paraissait capitale. Son regard pouvait confirmer les limites que j'imposais mais également encourager et même s'enthousiasmer. J'étais souvent surprise par le pouvoir porteur d'un sourire. La résonance des situations qui ont été vécues dans notre discipline et celles de la classe ont suscité un dialogue inévitable entre les enseignants et moi-même.

Etant donné la fragilité de ce groupe qui exprimait des hauts et des bas, cet échange et cette proximité entre adultes étaient rassurants et donnaient de nouveaux élans. De ce moment de « débriefing » qui se prolongeait à midi, germaient toujours des idées, des prises de conscience, des rectifications nuancées, ce qui avait des effets sur l'évolution de notre travail.

Réussites et développements

« Des réussites ? Mais quand on réalise des jeux simples, c'est facile ! », me direz-vous. Oui, et non. Les objectifs adaptés à la problématique de ce groupe disloqué étaient basiques au départ, puis se sont progressivement enrichis. Ces fondamentaux ont dû être répétés, expérimentés sous différentes formes, au sein de scénarios variés, alternant avec d'autres exigences qui se sont ajoutées au gré de l'évolution : travailler par deux ou trois, expérimenter le toucher et l'empathie, réaliser des jeux de réactions, des rythmes précis et scandés, des mouvements de dissociations main gauche – main droite ou pieds – mains ou encore jouer des mélodies au xylophone, par exemple.

La rigueur du travail à cet instrument demande une bonne qualité de concentration pour que le « concert » réussisse. A mon grand étonnement, tous les enfants de ce groupe déployaient toute leur attention dans cette activité pourtant exigeante ! Au départ, l'essentiel pour les enfants de ce type, était de trouver la motivation et le plaisir de prendre part aux activités variées puis, il s'agissait de donner un sens à leur travail et de s'y engager pleinement !

Le bilan

Le bilan en fin de 3^e après deux mois de collaboration était à la fois positif et négatif. En effet, la plupart des enfants entraient dans les activités, ils se laissaient emporter par la musique et les jeux qu'ils réalisaient avec plus de fluidité et de « lâcher prise », avec plus d'application et de précision qu'auparavant. Ils commençaient à trouver du plaisir à collaborer.

Je déplorais toutefois que plusieurs d'entre eux n'aient pas évolué favorablement, ne trouvant pas l'attention suffisante pour réagir aux consignes et aux motifs musicaux, presque incapables de s'éloigner spatialement du copain ou toujours habités par les comportements bruyants et chamailleurs qu'ils avaient l'habitude d'adopter. De plus, le plus gros noeud était que, une fois sortis de notre espace protégé, les enfants retrouvaient leur comportement explosif inacceptable !

Cette situation, toujours insatisfaisante pour la vie de cette classe a amené le directeur, la doyenne et les enseignants à prolonger les deux périodes de rythmique hebdomadaires pour l'année scolaire suivante.

En quatrième année

L'objectif essentiel pour la suite était que chacun emmène partout avec lui les bienfaits et les compétences expérimentés lors des moments de gymnastique en musique. C'est ce qui a commencé à se produire trois mois plus tard ! Il faut cependant noter qu'un changement nous a aidé à atteindre cet objectif : le départ d'un enfant de l'établissement. La dynamique de groupe s'en est trouvée alors différente et, en novembre, il a été possible de diminuer le nombre de périodes hebdomadaires et de n'en garder qu'une. En fin de 4^e, les enfants timides s'étaient épanouis de façon étonnante et ceux qui n'entendaient pas les signaux musicaux y étaient maintenant attentifs. Deux enfants réagissaient encore souvent en différé aux consignes et ne percevaient pas tout de suite les indices auditifs ou visuels. Quatre d'entre eux manquaient encore d'endurance physique et mentale, renonçant à certaines activités ou négligeant la qualité de leurs mouvements ou la maîtrise des actions. Mais le sourire avait systématiquement remplacé les bouderies. La motivation et l'investissement personnel de chacun permettaient maintenant une meilleure attention collective. La dynamique de groupe avait bien évolué, et les résultats positifs étaient nettement perceptibles en dehors de notre univers préservé.

Outils et atouts de la rythmique

Depuis cette expérience, je suis encore plus convaincue des bénéfices des activités musicales et corporelles pour ces enfants qui ont besoin de retrouver leurs sensations internes, de vivre et d'exprimer des émotions, de se sentir reconnus ou de trouver des satisfactions que les jeux de collaboration leur apportent.

Etre des enfants !

Alors que certains enfants de sept ans se comportent déjà comme leurs grands frères, leur grandes soeurs ou les copains du quartier, ils ont pourtant besoin de se sentir enfants. C'est justement durant les cours de rythmique qu'ils ont encore l'occasion de vivre des émotions suscitées par la musique, les histoires, les jeux corporels ou les interactions guidées avec les copains. Ce retour au corps et aux valeurs humaines leur permet de développer confiance et estime de soi, d'évoluer, puis d'acquérir les compétences multiples d'un enfant qui grandit et partage son temps avec les autres.

Livre cité :

« *Le petit Dragon Vert* », de Klaus Baumgart – Editions Gautier – Languereau.

Nota bene : Afin de garantir l'anonymat des élèves dont il est question dans cet article, l'établissement scolaire concerné n'a volontairement pas été cité et les photographies illustrant le texte ont été prises dans une autre classe.

Pour tout renseignement

Annick Carrard

annick.carrard@vd.educanet2.ch



Nouveaux moyens d'information et d'évaluation en EPS

Le premier cycle primaire

SEPS

Secteur pédagogique

Dans son édition d'octobre 2012, *EsPaceS pédagogiques* vous faisait part de la mise sur pied de trois groupes de travail chargés d'élaborer de nouveaux moyens d'évaluation de l'éducation physique et sportive en lien avec le plan d'études romand (PER) et la nouvelle loi sur l'école obligatoire (LEO). Les travaux pour le premier cycle primaire étant maintenant terminés, nous vous proposons de découvrir les documents qui seront à disposition des enseignant-e-s dans les prochaines semaines.

Pour rappel, en décembre 2011, le Service de l'éducation physique et du sport (SEPS), en collaboration avec la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO), mandatait trois groupes de travail, un par cycle, pour créer de nouveaux moyens d'évaluation de l'EPS afin de remplacer ceux en place depuis une quinzaine d'années. Ces groupes étaient formés d'enseignant-e-s généralistes, d'animateurs pédagogiques, d'enseignant-e-s spécialistes de l'EPS ainsi que de professeurs formateurs de la Haute école pédagogique (HEP) de Lausanne.

Des outils testés et validés

Si les projets élaborés pour le deuxième cycle primaire ainsi que pour le cycle secondaire n'ont actuellement pas abouti à un consensus, les documents prévus pour les quatre premières années de la scolarité ont pu, quant à eux, voir le jour. Afin d'avoir l'assurance que les outils développés sont adaptés à la réalité du terrain, ils ont été présentés à différents partenaires comme par exemple l'Association vaudoise d'éducation physique scolaire (AVEPS) ou l'Association des parents d'élèves (APE) et fait l'objet de discussions lors d'un séminaire de deux jours réunissant l'ensemble des animateurs pédagogiques vaudois. De plus, certaines classes ont déjà eu l'opportunité de tester ce matériel durant l'année scolaire 2012-2013.

Un lien étroit

L'objectif du groupe de travail du premier cycle primaire était de proposer des évaluations en lien étroit entre la



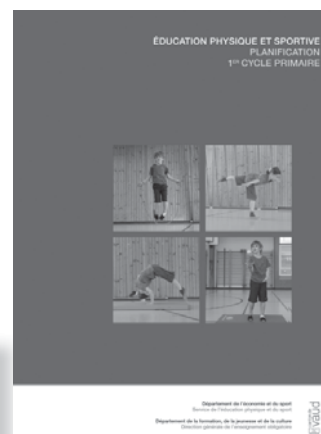
structure du PER (les axes thématiques, les objectifs d'apprentissage, les composantes des objectifs d'apprentissage et les attentes fondamentales), les manuels fédéraux d'EPS et les fiches EPS développées

par le SEPS. Il est rapidement apparu nécessaire, dans le but de faciliter le travail de préparation des enseignant-e-s généralistes, de proposer une planification annuelle qui fasse le lien entre ces différents éléments et le document de l'élève.

Trois documents

Le travail du groupe se matérialise par la création de trois documents :

Une planification



Des étiquettes autocollantes



Un document de l'élève

La démarche

La planification se présente sous la forme d'un tableau à double entrée. Les lignes représentent les axes thématiques et les colonnes, les périodes de l'année (de deux mois en deux mois). Chaque case correspond quant à elle à une proposition de séquence d'apprentissage dans laquelle on trouve : la composante de l'objectif d'apprentissage, le thème et les références aux documents officiels.

Pour quinze cases, y figure également le titre de l'information ou de l'évaluation. Une distinction est en effet faite entre les deux premières années du cycle (1^{re} - 2^e) pour lesquelles les étiquettes font mention des activités réussies et les deux années suivantes (3^e - 4^e), pour lesquelles des évaluations figurent sur les étiquettes selon le code A (atteint), AA (atteint avec aisance) et LA (largement atteint). Un numéro situé au bas de ces cases renvoie à l'étiquette correspondante.

PLANIFICATION 1 ^{er} CYCLE PRIMAIRE 1 ^{re} ET 2 ^e ANNÉES	Période 1 (septembre - novembre)		Période 2 (décembre - février)		Période 3 (mars - mai)	
	Compétence 1	Compétence 2	Compétence 1	Compétence 2	Compétence 1	Compétence 2
CM1 Expérimenter différentes positions et situations de corps...
CM2 Développer ses capacités athlétiques de l'explorer avec son corps...
CM3 Acquérir des habiletés motrices...
CM4 Acquérir des compétences athlétiques et habiletés motrices au jeu...

...en jouant et en collaborant avec un ou plusieurs partenaires

→ Composante de l'objectif

Lancer et rattraper une balle avec un partenaire

→ Thème

- Man. 2: broch. 5, pp. 13, 16, 17, 19, 20 et 27
- Fiches 4-6 ans: 51, 54 et 57
- Information: J'ai rattrapé un ballon

→ Références aux documents officiels

8

→ Information ou évaluation

→ Numéro de l'étiquette

CYCLE 1 - 1 ^{re} ET 2 ^e ANNÉES		
Compétence 1	Compétence 2	Compétence 3
1. J'ai saisi de différentes manières... 	2. J'ai observé et expérimenté le matériel suivant... 	3. J'ai réalisé un exercice de détente et je connais les parties de mon corps.
4. J'ai mûri... 	5. J'ai groupé à différents angles. 	6. J'ai joué avec un partenaire dans différents situations.
7. J'ai réagi à différents mouvements. 	8. J'ai rattrapé un ballon... 	9. J'ai exercé mon équilibre...
10. J'ai joué en exerçant mon équilibre... 	11. Je me suis fait plaisir à aller dans les jeux de poursuite. 	12. J'ai connu le nombre de minutes approximatif à main levée sans m'arrêter.
13. J'ai respecté une chanson avec des gestes. 	14. J'ai lancé avec précision et j'ai atteint des cibles. 	15. J'ai pratiqué les jeux suivants...

8. J'ai rattrapé un ballon...

- ... après un rebond
- ... après l'avoir lancé en l'air
- ... lancé par un camarade



8. J'ai rattrapé un ballon...



- ... après un rebond
- ... après l'avoir lancé en l'air
- ... lancé par un camarade



1 ^{er} SEMESTRE		2 ^e SEMESTRE	
INFORMATION Enseignement pour l'équipe	INFORMATION Enseignement pour l'équipe	INFORMATION Enseignement pour l'équipe	INFORMATION Enseignement pour l'équipe
INFORMATION Enseignement pour l'équipe	INFORMATION Enseignement pour l'équipe	INFORMATION Enseignement pour l'équipe	INFORMATION Enseignement pour l'équipe
Remarques:		Remarques:	
SIGNATURES Enseignant-e: _____ Un des parents: _____ (à retourner aux enseignants)		SIGNATURES Enseignant-e: _____ Un des parents: _____ (à retourner aux enseignants)	

Le document de l'élève

Une fois l'activité réalisée (en 1^{re} et 2^e) ou évaluée (3^e et 4^e), l'étiquette est ensuite collée dans le document de l'élève. Sur les quinze étiquettes proposées, les enseignant-e-s doivent en réaliser quatre par semestre, soit huit sur l'entier de l'année scolaire. Il est par ailleurs possible d'ajouter des remarques dans l'espace prévu à cet effet.

Le lecteur averti aura remarqué que le code employé pour l'évaluation en 3^e et 4^e années n'utilise pas les positions NA (non atteint) et PA (partiellement atteint). Le groupe de travail est en effet parti du principe que l'enfant est en phase de construction personnelle et que l'erreur fait partie de son apprentissage. Un commentaire sur un éventuel échec peut être ajouté dans la zone dédiée aux remarques.

Une planification facultative

Les enseignant-e-s n'ont nullement l'obligation de suivre la planification proposée. En effet, cette dernière a été

élaborée comme une aide pour leur enseignement, libre à eux de faire selon leurs désirs. Par contre, ils ont l'obligation de faire passer huit des quinze « tests » proposés, de coller les étiquettes dans le document de l'élève puis de le faire signer aux parents !

Des enseignants formés

Afin de pouvoir utiliser ce matériel dès qu'il sera en leur possession, les enseignant-e-s généralistes du premier cycle primaire de l'entier du canton ont été formés par les animateurs pédagogiques de leur établissement ou les conseillers pédagogiques du SEPS durant les premières semaines de la rentrée scolaire.

Pour tout renseignement

Christophe Botfield, conseiller pédagogique
christophe.botfield@vd.ch

La nouvelle loi sur l'éducation physique et le sport est entrée en vigueur

Les principaux axes en attendant le règlement

SEPS

Adoptée en décembre 2012 par le Grand Conseil vaudois, la nouvelle loi sur l'éducation physique et le sport est entrée en vigueur le 1^{er} août dernier. La loi qu'elle remplace datait de 1975 et n'était dès lors plus adaptée à la réalité du sport actuel : ses structures, le rôle qu'il joue dans la société, notamment en termes de santé publique, la mission attribuée au Canton dans ce domaine et la politique d'accueil de fédérations sportives internationales ont évolué. Il était dès lors nécessaire de disposer d'un cadre légal approprié. C'est désormais chose faite !

La « Loi d'application dans le Canton de Vaud de la législation fédérale encourageant la gymnastique et les sports » qui était en vigueur jusqu'au 31 juillet 2013 datait de 1975 et elle ne correspondait plus au sport tel qu'on le conçoit aujourd'hui. Ce domaine s'est beaucoup développé et a passablement évolué en presque quarante ans. L'ancien texte n'était donc plus vraiment en phase avec les priorités dévolues à cette activité, avec les besoins des milieux sportifs, avec les structures et dénominations actuelles ou encore avec le rôle que joue ou doit jouer l'Etat de Vaud dans ce domaine.

Encouragement à la pratique sportive

Dans un contexte où le lien entre le sport et la santé est beaucoup plus clairement établi qu'en 1975, la nouvelle loi prévoit explicitement des possibilités d'intervention de l'Etat en faveur de la promotion du sport auprès de



la population dans son ensemble. Le texte permet donc de soutenir des actions de promotion du sport auprès du grand public, notamment pour les familles, les aînés ou les personnes en situation de handicap. Le sport d'élite n'est pas pour autant oublié puisque la loi ouvre également une porte vers des possibilités de soutien.

Dans les écoles

La loi confirme la dotation horaire des trois périodes d'éducation physique et sportive hebdomadaires obligatoires à tous les degrés de la scolarité obligatoire ainsi que dans les gymnases. Pour les écoles

professionnelles, elle se reporte à la législation fédérale. Quant aux journées ou après-midis de sport, les prescriptions sont assouplies.

Infrastructures sportives

La nouvelle législation introduit la possibilité de subventionner la rénovation ou la construction d'infrastructures d'importance régionale, cantonale, nationale ou internationale. Elle permet également une mise à disposition facilitée des installations cantonales aux activités de J+S et des sociétés sportives.

Sport international

Une autre nouveauté de cette loi est l'introduction d'un chapitre dévolu à l'intervention de l'Etat en faveur du sport international, qui peut se manifester par la participation au financement de manifestations sportives ou par le soutien à l'installation de fédérations sportives dans notre région. Par ailleurs, le texte prévoit le développement, au sein d'un centre de compétence, le « cluster sport », de synergies entre les acteurs du sport, de la formation, de la recherche, de la santé, de l'économie et du tourisme notamment.

Un règlement pour tout préciser

Une loi cantonale n'est rien sans son règlement d'application qui contient les dispositions utiles à la mise en oeuvre du texte. Ce document vient d'être élaboré par le Service de l'éducation physique et du sport et va être soumis en consultation auprès des différents départements et services de l'Etat concernés. Une fois cette étape franchie, le texte, éventuellement modifié en fonction des remarques formulées, sera transmis au Conseil d'Etat pour approbation. Son entrée en vigueur devrait se faire à la fin de l'année voire au début 2014.

Le texte de cette nouvelle loi est téléchargeable à l'adresse : www.vd.ch/seps

Pour tout renseignement

Nicolas Imhof, chef du SEPS
nicolas.imhof@vd.ch



Journées cantonales de sport scolaire

Calendrier 2013 - 2014

La rentrée est à peine consommée que les premières journées cantonales de sport scolaire sont déjà dans le viseur. Ces compétitions, dont la coordination est assurée par l'Association vaudoise d'éducation physique scolaire (AVEPS) en collaboration avec le Service de l'éducation physique et du sport (SEPS), permettent à de nombreux élèves du canton de défendre les couleurs de leur établissement scolaire. La participation à ces journées progresse année après année, ce qui est réjouissant ! Par contre, force est de constater que certains établissements scolaires ne sont que rarement voire pas du tout représentés. Le SEPS vous encourage donc vivement à inscrire une ou des équipe-s à ces manifestations qui représentent un but attrayant et formateur pour les élèves et les enseignants.

Le calendrier 2013-2014

Natation	Pully	Mercredi 27 novembre 2013
Volleyball*	Echallens	Mercredi 4 décembre 2013
Mini-Handball (5° - 6° H)	Divers lieux	Mardi 17 décembre 2013
Glisse (ski – snowboard)	Les Mosses	Mercredi 22 janvier 2014 (renvoi au 5 février 2014)
Glisse (ski de fond)	Les Mosses	Mercredi 22 janvier 2014 (renvoi au 5 février 2014)
Unihockey*	Lausanne (à confirmer)	Mercredi 5 ou 12 mars 2014 (à confirmer)
Futsal (11° H)	Villeneuve	Mercredi 19 mars 2014
Course d'orientation*	Puidoux/Chexbres	Mercredi 30 avril 2014 (renvoi au 7 mai 2014)
Football	Chavannes	Mercredi 7 mai 2014 (renvoi au 14 mai 2014)
Mini Beach Volley	Clarens	Du 27 au 30 mai 2014



* Ces journées font office de qualification pour la Journée suisse de sport scolaire (voir page 11)

Vous trouverez toutes les informations et les bulletins d'inscription sur le site internet de l'AVEPS : www.aveps.ch (Inscriptions)

Pour tout renseignement

Raphaël Blanchard, responsable technique de l'AVEPS : rablanchard.aveps@hotmail.ch

Journée suisse de sport scolaire

Une fantastique expérience à vivre !

La Journée suisse de sport scolaire (JSSS) regroupe les meilleures équipes de chaque canton afin de décerner le titre de champion suisse de sport scolaire dans une dizaine de disciplines. Notre canton y est chaque fois représenté et de fort belle manière puisque lors de l'édition 2013 à Lyss, ce ne sont pas moins de trois titres nationaux qui ont été remportés par les élèves vaudois ainsi qu'une médaille d'argent ! Dans le but de continuer sur cette fantastique lancée, le Service de l'éducation physique et du sport (SEPS) engage vivement les enseignants d'éducation physique et sportive à inscrire une ou des équipe-s à ce rendez-vous scolaire national.

La Journée suisse de sport scolaire 2014 aura lieu le 4 juin dans le canton d'Obwald.

Dans le but de favoriser la participation des équipes vaudoises, le SEPS prend à sa charge tous les frais facturés par les organisateurs concernant les élèves (inscription, transport, repas et nuitée). Les frais liés aux enseignants sont quant à eux à la charge des établissements selon les modalités de la DGEO.

Pour 2014, l'objectif du SEPS est de voir le canton de Vaud représenté dans une majorité de disciplines :

- Badminton (cat. mixte)
- Basketball (cat. filles et garçons)
- Gymnastique aux agrès (cat. mixte open)
(au moins 1 fille ou 1 garçon dans l'équipe)
- Handball (cat. filles et garçons)
- Athlétisme (cat. filles, garçons, mixte)
- Course d'orientation (cat. filles et garçons)
- Natation (cat. filles, garçons)
- Unihockey (cat. filles et garçons)
- Volleyball (cat. filles et garçons)
- Beach Volley (cat. mixte)
- Estafette polysportive (cat. filles et garçons)

Informations sous réserve de modification.



Inscriptions :

- En athlétisme, volleyball, unihockey et course d'orientation, les vainqueurs des journées cantonales respectives (voir page 10) sont qualifiés. A l'issue de ces différentes journées, les responsables d'équipes seront contactés par le SEPS afin de savoir s'ils souhaitent aller à la JSSS. En cas de renoncement, les équipes suivantes (par ordre de classement) seront approchées.
- Pour les autres sports, les inscriptions se font via le site internet de l'AVEPS (www.aveps.ch) jusqu'au 20 décembre 2013. Des rencontres de qualifications seront organisées en cas d'inscriptions trop nombreuses par rapport au nombre de places disponibles.
- Afin de pouvoir participer, les élèves doivent être scolarisés en 11^e année HarmoS (ou moins) et être âgés de 17 ans au maximum le jour de la compétition. Les participants devront présenter des papiers prouvant qu'ils réunissent ces critères sous peine de se voir refuser de concourir !

Pour tout renseignement

Raoul Vuffray, SEPS : raoul.vuffray@vd.ch ou 021 316 39 42



HEP

Pour l'ensemble des informations sur les types de formations continues à la Haute école pédagogique, voir la brochure « Formation continue 2013 - 2014 ».

Les demandes de renseignement et les inscriptions sont à adresser à :
Haute école pédagogique, Unité de formation continue
Av. de Cour 33, 1014 Lausanne
Tél. 021 316 95 70 – Fax 021 316 24 21
Email : ufc@hepl.ch – www.hepl.ch

ASEP

Informations détaillées auprès du secrétariat de l'Association suisse d'éducation physique à l'école (ASEP), Walsermätteli 13, 6463 Bürglen
Tél. 0848 78 77 24 – Email : info@svss.ch – www.svss.ch

7113	Trampoline - Pour une pratique en milieu scolaire	16.11.2013	Bienne Jean-Michel Bataillon
7713	Ski alpin - Diversification et rafraîchissement techniques pour dynamiser son enseignement Module de perf. J+S Cours de perf. SSSA	29.11 - 01.12.2013	Zermatt Patrick Badoux Guillaume Garnier
7813	La technique des quatre styles de nage Module de perf. J+S	01.12.2013	Saint-Légier Jean-Luc Cattin

J+S

Pour connaître toutes les informations et renseignements nécessaires concernant les cours Jeunesse+Sport, veuillez consulter le site de Macolin www.jeunesseetsport.ch (*Disciplines sportives/Groupes d'utilisateurs, formation des moniteurs, plan des cours, documents à télécharger, formulaire d'inscription PDF/Word à télécharger*).

Inscriptions en ligne par le coach J+S ou auprès de J+S Vaud
Tél. 021 316 39 62 - E-mail : jsvaud@vd.ch

Dossiers envisagés dans les prochains numéros :

- Unihockey
- Randonnée



Service de l'éducation physique et du sport
Ch. de Maillefer 35
1014 Lausanne
Tél. 021 316 39 39
Fax 021 316 39 48
www.vd.ch/seps



Ont collaboré à ce numéro :

Illustrations :

- p. 2 : Annick Carrard
- p. 3 : Annick Carrard
- p. 4 : Annick Carrard
- p. 5 : Annick Carrard
- p. 6 : SEPS
- p. 7 : SEPS
- p. 8 : SEPS
- p. 9 : SEPS
- p. 10 : ES Puidoux-Chexbres
Raoul Vuffray
- p. 11 : ASEP

Rédaction :

- Annick Carrard
- Christophe Botfield
- Toni Pacifico
- Florian Etter
- Raoul Vuffray

Mise en page et réalisation :

Raoul Vuffray

Impression : Atelier OLBIS, Ch. du Rionzi, 1052 Le Mont-sur-Lausanne.